

PROJET DE CONTRIBUTION DE LA COSAC

La COSAC (présidents de délégations)/MM....

1. Regrette que le Conseil européen des 16 et 17 juin 2005 n'ait pas réussi à conclure un accord sur les perspectives financières pour la période 2007 - 2013.
2. Souligne les effets désastreux de cet échec pour l'Union européenne tout entière mais surtout pour les nouveaux Etats membres qui auront en tout état de cause à supporter les effets d'un retard de programmation des fonds structurels.
3. Appelle de ses vœux une relance rapide et vigoureuse de l'intégration européenne. Il ne serait pas admissible, en effet, que les nouveaux Etats membres entrent dans une Union de seconde zone, uniquement définie comme zone de libre échange.
4. A cette fin, insiste sur la nécessité de refonder l'Union sur les objectifs de paix, solidarité, développement économique et social durable et souscrit pleinement aux conclusions du Sommet s'agissant de l'ouverture d'un dialogue sur l'avenir de l'Union européenne tant au niveau des institutions que dans les Etats membres.
5. En appelle aux Chefs d'Etat et de gouvernement afin qu'ils ouvrent sans délai ce débat avec leur Parlement, la société civile, les partenaires sociaux mais aussi afin qu'ils surmontent les clivages nationaux et en arrivent au plus vite à un accord sur le financement futur de l'Union. Cet accord doit prévoir des moyens financiers au niveau des objectifs de l'Union européenne
6. Estime que le PE et les Parlements nationaux doivent coordonner leur action en vue d'une relance de l'intégration et faire rapport à la COSAC sur la poursuite du processus de ratification.
7. Envoi de ces conclusions aux Présidents du Conseil, de la Commission et du PE.

Herman De Croo
Président de la Chambre des
représentants de Belgique

Président du Comité d'avis
fédéral chargé de Questions
européennes